



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ratification

Question écrite n° 76207

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement sur les conditions d'examen parlementaire des traités. Un récent rapport sénatorial souligne que la politique conventionnelle menée par les différents gouvernements tend à produire un accroissement des textes visant à autoriser ces engagements devant le Parlement. Selon l'auteur de ce rapport « la logique qui préside à leur dépôt sur l'autre assemblée à leur examen par les commissions compétentes ne paraît pas évidente ». Ce rapport sénatorial met ainsi en exergue la nécessité de favoriser l'accélération de la procédure d'examen des accords afin de mieux répondre aux réalités économiques et juridiques du monde conventionnel et de permettre aux assemblées parlementaires d'être en mesure de s'assurer de l'intérêt qu'il présente pour la France et les Français. En effet, s'il convient de ne pas sous-estimer la complexité qui préside à l'élaboration des textes visant à autoriser la ratification des traités et accords internationaux, il est évident que des améliorations doivent être apportées à la procédure actuelle. Ce rapport suggère notamment de demander un rapport annuel au Parlement sur l'application des traités. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette proposition.

Texte de la réponse

L'obligation, pour le Gouvernement, de remettre un rapport au Parlement sur un sujet donné, ne peut résulter que d'une norme législative. En conséquence, le Secrétaire d'Etat, auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, indique au Député que la question qu'il soulève relève des prérogatives des assemblées. Le Gouvernement est néanmoins ouvert à l'ensemble des propositions formulées par les parlementaires en vue d'améliorer le processus d'examen des conventions internationales et a, à cet égard, pris connaissance avec un grand intérêt du rapport sénatorial « Redonner tout son sens à l'examen parlementaire des traités ».

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76207

Rubrique : Traités et conventions

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1908

Réponse publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3449